Accueil de loisirs (service Education)

La Ville d’Epernay propose des activités éducatives sur l’ensemble des temps péri et extrascolaires. Parmi elles figure l'accueil de loisirs durant les vacances et les mercredis.



Cette offre est ouverte au public scolarisé dans les écoles publiques maternelles et élémentaires.

L'accueil des enfants est effectué par les équipes d’animation de la Ville. Les activités sont adaptées à l’âge des enfants.

Accueil de loisirs le mercredi :

- Ouvert de 8h15 à 18h15 (journée avec repas ou demi-journée sans repas, de 8h15 à 12h15 et de 13h30 à 18h15).

- Les enfants pourront quitter à partir de 17h.

- Possibilité de fréquentation annuelle ou ponctuelle, sous réserve d’observer le délai de prévenance ou de disponibilité, toute annulation ou inscription supplémentaire doit être transmise au plus tard le vendredi avant midi, pour le mercredi suivant.

- Fréquentation en journée avec repas ou en demi-journée sans repas pour le Service Education.

- Possibilité d'accueil en demi-journée avec repas dans les Centres Sociaux et Culturels (Maison Pour Tous et Ferme de l'Hôpital).

Accueil de loisirs durant les vacances scolaires :

- Ouvert de 8h15 à 18h (départ possible à partir de 17h).

- Pendant les vacances scolaires et les mercredis, les accueils de loisirs municipaux sont ouverts à tous, Sparnaciens ou résidant à l'extérieur d'Epernay, scolarisés dans le secteur public ou privé.

- Inscription à la semaine, règlement exigé lors de l'inscription

Quelle que soit l'activité fréquentée, l'inscription administrative est obligatoire.

Contact

Service Education de la Ville d'Epernay

Maison de la Solidarité et de l'Education

30, rue de Sézanne

03 26 53 37 73

education@ville-epernay.fr

du lundi au vendredi (8h30 -12h / 13h30 - 17h)